

siégeant à Montréal pour les cours canadiennes, dont plusieurs sont exclusivement catholiques.

Ce témoignage consiste en ce qu'elle a provoqué, parmi ces cours, un grand concours général, ouvert du 1er Novembre 1892 au 1er Mars 1893, pour la rapidité du recrutement des membres par chaque cours et s'est engagée à fournir des prix de récompenses. Son vœu est tel que ces cours françaises et catholiques puissent rivaliser d'influence même en tant que nombre, avec les cours anglaises et protestantes.

Voilà, il nous semble, un fait probant.

JEHAN DE TAILLIS.

—(10)—

LE MONTANT DU SURPLUS DU PER CAPITA.

Nos lecteurs se rappelleront que " The Monetary Time " ou quelque autre vieux journal philanthropique d'assurance, dans une de ses attaques périodique contre la I. O. F. essaya de démontrer que parcequ'au moment de son attaque, le montant du per capita de l'ordre était moindre que l'année précédente ; c'était une preuve évidente de la marche rétrograde de l'ordre. Nous avons indiqué, dans le temps, que tel n'était pas le cas ; bien au contraire qu'une baisse sur le montant du surplus au crédit de chaque membre de l'ordre, est pour ainsi dire une preuve évidente de sa grande prospérité.

En janvier 1891, nous avions au crédit de chaque forstier en bon état \$11,19. Six mois plus tard le montant du per capita était monté à \$11,68 au premier janvier 1892 nos membres étaient au nombre de 32,303, tandis que notre surplus était de \$408,798.18, ce qui donnait pour chaque membre un surplus de \$12.65.

Pendant le mois de janvier il y a eu 1,118 applications pour admission dans l'ordre, acceptées par le bureau médical, et il y a eu 27 mortalités, représentant \$31,500 d'assurance payées par la cour suprême.

L'augmentation nette des membres durant le mois a été de 848 ce qui en portait le nombre au premier février à 33,151, tandis que notre surplus était à cette date de \$411,648.39, ce qui donnait pour le mois de janvier une augmentation de \$2,850.21 dans le surplus total, mais le surplus du per capita fut réduit de \$12,65 qu'il était au premier janvier à \$12,41 au premier février.

En février le nombre d'applications acceptées par le Bureau médical atteignit 1,632 et il y eut 21 décès représentant \$26,000 payées. Mais malgré le taux moindre de mortalités et la diminution du Montant payé aux veuves et aux orphelins, et malgré le fait de l'augmentation totale du surplus de \$6,406.17, pendant le mois, le surplus du per capita tomba de \$12,41 au premier février à \$12,25 au premier mars. Le fait s'explique facilement si nous considérons l'augmentation nette des membres qui est pour février de 955.

En mars; les applications s'élevaient au chiffre énorme de 2,513, dont 2,355 furent acceptées par le Bureau

médical. Nous n'avons payé durant ce mois que 10 réclames sur décès, représentant la somme de \$14,600 et \$3,500 au fonds des invalides. Mais, malgré la grande réduction du nombre de décès et du montant requis pour payer les réclames, le surplus du per capita tomba à \$11,99 pendant le mois, tandis que le surplus total augmenta de \$15,231,12 de sorte que au premier avril il était de \$433,285.68.

Ainsi, nous verrons que, quoiqu'il y ait eu diminution dans les décès chaque mois, et dans les montants payés au fonds de secours, et que le surplus total se soit élevé de \$408,798.18 au premier janvier à \$433,285.68 du mois d'avril, cependant le surplus du per capita fut réduit de \$12,65 à \$11,99.

Comment expliquer ceci ?—L'explication est bien simple, c'est que l'ordre prospérait au delà de toute attente et que l'augmentation considérable des membres, laquelle a été de 32,303 du premier janvier à 36,118 au premier avril dernier, tint en baisse le montant de l'excédant du per capita.

Voyons où les choses en auraient été s'il n'y avait eu dans la I. O. F. que l'augmentation ordinaire des autres sociétés : disons, par exemple, 200 par mois. Ceci ne nous aurait donné au premier avril que 32,903 au lieu de 36,118, pour participer à l'excédant. Il nous faut déduire, néanmoins, le montant probable payé au trésor de tous les membres au delà de 200. Ainsi, en janvier l'augmentation totale des membres était de 848 au lieu de 200, différence de 648 membre qui payèrent contribution pour février et mars. Faisant une allowance moyenne de un dollar par ceux-ci, (et ceci est une sur-estimation) nous aurions à déduire \$1,296 pour ces derniers. En février l'augmentation nette était actuellement de 955 au lieu de 200 ou une différence de 755 qui ont payé, disons \$755 de contribution pour mars, au total qui doit être déduit de \$2,051, laissant de l'excédant total à diviser comme suit : \$433,285.68—\$2,051.00—\$431,234.68 divisible entre 32,903 membres, ce qui nous donnerait un surplus per capita de \$12.10 au lieu de \$11.99 qu'il était.

Est-il un seul homme sensé dans le pays qui osera soutenir que la I. O. F. n'est pas meilleure et de beaucoup plus forte quoique l'excédent per capita soit diminué et cela à cause de l'accroissement de force vitale tel qu'il appert dans l'examen ci-dessus.

Au 1er Octobre notre confraternité était de 40,256 et notre excédent de \$520,511,74 ce qui donnerait à chacun des membres \$15,93.

Nous espérons réduire ceci davantage au 1er Janvier 1893. Non pas par un nombre excessif de décès et comme conséquence de forts déboursés à faire, mais par une nouvelle vigueur affluant dans l'ordre et grossissant nos rangs d'au moins 45,000.

Vous pouvez faire des recherches minutieuses dans toutes nos cours, et si vous trouvez un homme qui préfère avoir 41,000 membres au premier janvier prochain, et un surplus per capita porté à \$13, au lieu d'avoir ce dernier réduit à \$11.99, mais l'augmentation totale des membres portée à 48,000 ou 50,000 et nous admettrons que le Bureau médical n'a pas rempli son devoir en n'excluant pas un tel nigaud de l'ordre.